



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

## Cérémonie d'ouverture de la 2ème Conférence internationale des jeunes francophones

**M. Martin Chungong**  
**Secrétaire général de l'UIP**

**Genève, 17 septembre 2018**

Monsieur le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève,  
Monsieur le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Sports,  
S.E. Monsieur le Représentant personnel du Président de la Confédération suisse  
auprès de l'OIF,  
Madame la Secrétaire générale de la Francophonie,  
Monsieur le Directeur exécutif de l'ONUSIDA,  
Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
(APF),  
Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de l'occasion qui m'est offerte ce matin de m'adresser à la jeunesse francophone réunie dans cette salle. La jeunesse a toujours combattu pour la démocratie et le changement politique. Certes, les jeunes n'ont souvent pas été associés au pouvoir. Cependant, de la révolution française au Printemps arabe, ils ont été, et continuent d'être le moteur des changements, voire des révolutions, en faveur de la démocratie.

De fait, la participation des jeunes à la vie politique ne date pas de ce jour. Mais, trop souvent, cette participation se manifeste dans les rues et non pas au sein d'institutions politiques. Nos institutions de gouvernance n'ont pas toujours réussi à intégrer suffisamment les jeunes dans nos systèmes politiques. L'inaction risque d'entraîner la marginalisation de ceux-ci et par conséquent de les amener à perdre toute confiance dans nos démocraties. Ce manque d'action nous empêche de valoriser suffisamment leurs talents et leurs idées innovantes.

Le monde est en plein bouleversement, il est en effet confronté à de défis d'ampleur, dont certains seront débattus lors de cette conférence. Les jeunes sont concernés au plus haut niveau par ces défis. Par exemple, comment mieux gérer la diversité, les inégalités économiques ou assurer le développement durable. Nous devons tous travailler ensemble pour résoudre ces problèmes. Nous ne pouvons pas nous permettre de nous passer de la contribution novatrice des jeunes aux efforts qui sont déployés dans ce sens.

Les parlements se doivent de participer pleinement à cette entreprise. Ce sont eux qui sont investis de pouvoirs législatifs et de contrôle de l'action gouvernementale. Et c'est au sein des parlements que la voix du peuple devrait être entendue, y compris celle des jeunes.

La majorité de la population mondiale a moins de 30 ans. Cependant, une étude réalisée par l'Union interparlementaire montre que seul 2 pour cent des parlementaires du monde ont moins de 30 ans. Pour que les jeunes jouent un rôle plus important dans nos démocraties, ils doivent être mieux représentés dans les parlements.

L'Union interparlementaire est l'organisation mondiale des parlements, composée de 178 Parlements membres et représentant plus de 6 milliards de personnes. Nous engageons les parlements à impulser le mouvement en faveur d'une plus grande participation des jeunes à la vie politique, notamment dans les institutions démocratiques.

Ce mouvement s'est mis en branle en 2010 avec l'adoption par l'UIP d'une résolution sur la participation des jeunes au processus démocratique. L'organisation a ensuite créée en son sein le Forum des jeunes parlementaires, organe statutaire où les parlementaires de moins de 45 ans se réunissent pour envisager des actions visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique et l'intégration de leurs perspectives dans les travaux de l'Union interparlementaire.

L'UIP a mis en place un observatoire international de la participation des jeunes dans les parlements. Nos recherches et nos rapports constituent une référence indispensable pour les experts et les organisations de la société civile sur la représentation politique des jeunes. J'ai le plaisir de vous annoncer que la semaine dernière, les tout dernières données ont été rendues publiques par le biais du portail de l'UIP.

Inspirés par ces recherches, les jeunes parlementaires du Forum ont formulé une série de propositions concrètes visant à mieux encadrer et autonomiser les jeunes dans nos démocraties. Je me fais le plaisir de porter à votre attention quelques-unes de ces recommandations :

- En premier lieu: régler la question de l'âge. En effet, dans 73% des pays, les jeunes ayant pourtant le droit de vote ne peuvent pas se présenter aux élections en raison de leur âge, l'âge d'éligibilité étant très élevé. C'est ainsi que, dans le cadre du mouvement *Not Too Young to Run*, l'UIP et d'autres partenaires ont appelé les pays à aligner l'âge d'éligibilité sur l'âge requis pour voter. Cette campagne commence à porter ses fruits, notamment au Nigéria, où l'âge d'éligibilité a baissé cette année. Pour le Sénat, il est passé de 35 à 30 ans et pour la Chambre des Représentants de 30 à 25 ans.
- Deuxièmement, comme pour les femmes, des mesures spéciales doivent être mises en place pour garantir la représentation politique des jeunes. La façon la plus efficace d'y parvenir est de fixer des quotas pour ceux-ci. Ces mesures sont mises en œuvre dans une poignée de parlements à travers le monde, comme au Gabon et au Rwanda ou encore en Ouganda.
- Troisièmement, nous devons rajeunir nos démocraties avec une meilleure intégration des technologies qui sont à la base de la façon dont les jeunes communiquent aujourd'hui. Les médias sociaux constituent certes un outil de communication privilégiés pour les jeunes. Ils devraient également être mis à contribution pour leur engagement politique et notamment leur pleine participation aux travaux parlementaires. La démocratie numérique doit s'ancrer dans nos institutions. Par exemple, les pétitions électroniques gagnent en popularité dans des parlements comme celui du Canada, et la participation du public à la rédaction législative a également été expérimentée au Brésil.

Mesdames et Messieurs,

Les jeunes ne sont pas un potentiel pour l'avenir ; ils constituent déjà un capital à valoriser dès à présent. Imaginez un parlement dont la masse critique des membres aurait moins de 30 ans. Un parlement interactif et complètement ouvert à la participation de ces jeunes dans le travail concret du parlement. Un parlement où les jeunes auraient le sentiment que le parlement leur parle et tient pleinement compte de leurs opinions. Tel est l'objectif recherché par l'UIP : faire en sorte que les décisions qui affectent la vie des jeunes ne soient pas prises sans les entendre.

Je vous remercie de votre attention.